



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-131

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**Utilisation de la salle de tennis et du complexe Basly
Kermesse des petits bonheurs / les 29 et 30 juin 2026**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'à l'occasion de la kermesse des petits bonheurs, il importe de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les accidents en réglementant l'utilisation de la salle de tennis et complexe Basly

ARRETE

Article 1^{er} : La salle de tennis et le complexe Basly seront interdits à toute personne non autorisées à l'occasion de la kermesse des petits bonheurs les lundi 29 et mardi 30 juin 2026 de 7H30 à 17H30.

Article 2 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **09 AVR. 2026**

Publié le **09 AVR. 2026**

Le Maire,

David THELLIER